

INCARCÉRATION

Arrêtés le 5 septembre à la frontière avec la Guinée équatoriale où ils se rendaient pour une "mission", les anciens candidats à la présidentielle Mike Jocktane et Therence Gnembou Moutsona ont été placés en détention à la prison du Peloton, à Oyem, lundi, pour "allégations mensongères".

Page 6

TASK FORCE

De quoi faire perdre le sommeil à certains. La task force sur la dette intérieure et extérieure va être réactivée, ont annoncé hier les autorités de la Transition. Cet instrument de vérification des marchés publics attribués à plusieurs entreprises avait été suspendu pour des raisons inconnues.

Page 4

ARRESTATION

Rude mardi pour le directeur général des Forêts. Ghislain Moussavou a été arrêté au sein même du ministère par les éléments de la DGR. L'an dernier, il avait déjà eu maille à partir avec la justice pour malversations présumées, jeté en prison avant de bénéficier d'une liberté provisoire.

Page 7

L'HORIZON EST TRACÉ

ACTIONS et projets à partir de la feuille de route, engagement radical, éthique et déontologie : le tout premier Conseil des ministres du gouvernement de la Transition a été l'occasion pour le président du CTRI, le général Brice Clotaire Oligui Nguema, de fixer le cadre à l'intérieur duquel doit s'inscrire l'action de cette équipe et le comportement que doit afficher chacun de ses membres. Objectif : la satisfaction, dans les meilleurs délais, des besoins des Gabonais. Page 2



POUR MOI QUOI...

On a coutume de dire chez nous, "un homme averti en vaut deux".

Cet adage populaire vient de s'illustrer par l'interpellation à son lieu de travail du DG des Forêts soupçonné d'être trempé dans des pratiques de corruption et de malversations financières avec des exploitants forestiers asiatiques.

Ce n'est pas la première fois qu'un haut cadre a maille à partir avec la justice. On a encore en mémoire les

arrestations d'autres hauts cadres pour les mêmes motifs. Curieusement, certains ont échappé, au grand étonnement de l'opinion nationale, aux foudres de la justice et retrouvé leurs postes juteux. Seulement, dans ce pays certaines personnes, mues par leur toute-puissance, pensaient que rien ne pourrait leur arriver. Sinon ils auraient pris pour un avertissement la déclaration du Général qui avait enjoint aux DG et autres SG de se rendre tranquillo aux services spécialisés des enquêtes pour confesser tous leurs "péchés mignons" sous peine de poursuites judiciaires. Jusque-là on ne sait pas combien ont daigné répondre.

Ce qui est certain, même s'il bénéficie encore de la présomption d'innocence, c'est que son cas doit interpellé et inspirer les autres chefs des administrations publiques et parapubliques qui ont géré la chose publique comme une épicerie de quartier. Et même là, par rapport au "Malien" de nos mapanes, ce n'est guère admissible de voir certains s'amuser avec nos deniers publics.

Reste maintenant aux uns et aux autres de tirer les leçons et de se préparer à rendre des comptes sur leur gestion, quoi.